

RPI Aureville / Clermont-le-Fort  
École de Clermont-Le-Fort  
59, chemin Le Fort  
31810 Clermont-Le-Fort  
Tel : 06.38.69.48.85  
[Ce.0310223f@ac-toulouse.fr](mailto:Ce.0310223f@ac-toulouse.fr)

**Procès-verbal du Conseil d'école n°2**  
Lundi 13 mars 2023  
**Le conseil d'école débute à 18h07**

**PERSONNES PRESENTES**

**Enseignantes :**

Mme BAGGIO, Mme PANASSAC, Mme SUERE, Mme COUZI, Mme BRUNEL-DOMENECH, Mme LAVIELLE

**Municipalités**

Mme PRUNIER (Adjointe Clermont-le-Fort), Mr ESPIC (mairie d'Aureville), Mme AJAC (Adjointe Aureville)

**Représentants des parents :**

Aureville : Mme RIGAL, M. TEN-HAGE, Mme DAULON-CANCEL

Clermont-le-Fort : Mme BAUDRACCO, Mme EL BANNOUDI

**Personnes excusées**

Mme Cécile ROUGIÉ (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme PUJOL (DMF)

**Ordre du jour**

**Écoles**

Présentation des membres

Rentrée 2023 : prévision des effectifs rentrée 2023

Point sur la situation sanitaire

Sécurité

Calendrier second semestre : liaison école collège, stage de remise à niveau, calendrier scolaire

Informations relatives au projet d'école : actions intégrées au projet d'école, projets de classes, sorties scolaires

Présentation du programme Phare

Mise en service ENT Beneylu

Point sur organisation du temps scolaire 2023-2025

Travaux dans les écoles

Questions des parents délégués et des mairies

**1) Présentation des membres du conseil d'école**

**Les membres du conseil d'école** : tour de table

**2) Rentrée 2023 : prévision des effectifs 2023 pour le RPI**

Les effectifs donnés sont ceux de la montée pédagogique, ainsi que les évènements déjà connus par les équipes ; ils ne prennent pas en compte les éventuels maintiens, sauts de classe ou départs. Pour les 5 classes :

GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
20	22	20	16	19	22	119

Les effectifs sont en augmentation (+4).

À ce jour, la répartition des élèves dans les classes n'est pas établie mais il y aura des élèves de CE2 à Aureville et à Clermont le Fort.

La liste des classes sera affichée le jour de la pré rentrée, le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023. Les listes de matériel pour les élèves de CE2 seront communes pour les deux écoles et affichées début juillet 2023, comme l'année dernière.

**3) Point sur la situation sanitaire**

Des évolutions législatives concernant la lutte contre l'épidémie de Covid-19 sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2023 : l'isolement systématique des personnes testées positives au Covid-19 n'est plus requis ; le test de dépistage au 2<sup>eme</sup> jour pour les personnes contacts n'est plus requis ; les arrêts maladie liés au covid-19 : arrêt du dispositif dérogatoire de leur prise en charge par l'assurance maladie.

Il reste fortement recommandé, pour toutes les personnes testées positives au covid-19 et les cas contacts, de :  
respecter les gestes barrières (port du masque etc...) ; se faire tester ; éviter le contact avec des personnes fragiles.  
Restent fortement recommandées : l'aération régulière des locaux ; l'hygiène des mains (lavage régulier à l'eau et au savon pendant 30 secondes, gel hydro alcoolique en l'absence d'eau et savon).

#### 4) Point sur la sécurité

La nouvelle posture Vigipirate « hiver-printemps 2023 » est active depuis le 21/12/2022 et maintient l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée – risque attentat ».

Nous rappelons par ailleurs que deux exercices « alerte incendie » doivent être réalisés au cours de l'année scolaire. Deux exercices PPMS (dont 1 alerte attentat intrusion) doivent être également réalisés.

##### **Aureville :**

Exercice incendie : Il a eu lieu le vendredi 16/09/2022 à 15h15 (cf PV 1<sup>er</sup> Conseil d'école). Le 2<sup>ème</sup> exercice sera réalisé le mardi 21 mars 2023, durant la pause méridienne.

Exercice PPMS intrusion : Il a eu lieu le jeudi 13/10/2022 à 15h45 (cf PV 1<sup>er</sup> Conseil d'école). Le 2<sup>ème</sup> exercice PPMS « risques majeurs » sera réalisé le 9 mai 2023.

##### **Clermont-le-Fort :**

Exercice incendie : Le 1<sup>er</sup> exercice a eu lieu le 21/09/2022 à 10h44 (cf PV 1<sup>er</sup> Conseil d'école).

Le 2<sup>ème</sup> exercice a eu lieu le 13 février 2023 à 14h56. L'alarme a fonctionné. Les élèves n'avaient pas été prévenus. Les deux classes se sont regroupées rapidement et dans le calme aux points de regroupement. Temps écoulé entre l'alarme et la fin de l'appel : 1min51.

La mairie va également organiser un exercice incendie pendant le temps périscolaire, d'ici le mois de mars 2023.

Exercice PPMS intrusion :

Le 1<sup>er</sup> exercice « alerte attentat-intrusion » a eu lieu le 25/11/2022 à 10h49. L'alarme a correctement fonctionné : les deux classes l'ont entendue. L'exercice s'est très bien déroulé : les élèves ont respecté les consignes données et les ont mises en œuvre dans le calme. Suite aux remarques faites par les élèves, une affiche a été réalisée dans chaque classe, indiquant le rôle de chaque élève dans le cadre de l'exercice.

Le 2<sup>ème</sup> exercice PPMS risques majeurs sera réalisé au 3<sup>ème</sup> trimestre.

#### 5) Calendrier second semestre : calendrier scolaire liaison école collège

**Calendrier scolaire** : Dans toutes les écoles, collèges et lycées de la zone C, les élèves sont en congés le vendredi 21 avril 2023 à la fin des cours. Les cours reprennent le mardi 9 mai 2023. Pont de l'Ascension 2023 : jeudi 18 mai 2023 et vendredi 19 mai 2023.

Lundi de Pentecôte 29 mai 2023 : il est vaqué pour les élèves. Les enseignants récupèrent selon les modalités proposées par l'IEN de circonscription.

**Liaison école-collège** : Pour les futurs élèves de 6<sup>ème</sup>, une visite du collège Bellevue aura lieu en mai (une matinée d'immersion : date en cours de détermination), de même que la journée portes ouvertes fixée au samedi 13 mai 2023 (les précisions seront données postérieurement). Pour la matinée d'immersion, il faudra un parent accompagnateur pour servir d'adulte référent au groupe d'élèves de Clermont-Le-Fort, puisque Mme Couzy reste en classe avec ses élèves. Pour le collège du Vernet : une visite est en principe organisée durant la dernière semaine de l'année scolaire.

- ⇒ **Conseil école-collège** : La réunion a eu lieu le 07/11/2022 avec le collège du Vernet. Différentes thématiques ont été abordées et des thèmes de travail pour les conseils de cycle 3 ont été définis (cf PV 1<sup>er</sup> Conseil d'école). Le 2<sup>ème</sup> conseil école-collège est prévu le 23 mai 2023.
- ⇒ **Un conseil école-collège** va être également organisé par le collège Bellevue de Toulouse le jeudi 20 avril 2023. Les thématiques précises n'ont pas encore été communiquées : elles seront en lien avec la liaison pédagogique entre les professeurs de CM2 et de 6<sup>ème</sup>.
- ⇒ **Conseil de cycle 3 (collège du Vernet)** : Le 1<sup>er</sup> conseil de cycle 3 a eu lieu le 05/01/2023 : Mme Couzi n'a pu y assister. Le 2<sup>ème</sup> est prévu pour le 11 avril 2023. Des groupes d'échanges ont eu lieu concernant les thèmes définis par le conseil école collège.

#### 6) Informations relatives au projet d'école : actions intégrées au projet d'école, projets de classes, sorties scolaires, etc.

##### **Aureville :**

Cycle Break dance pour les CP-CE1-CE2 : 17, 24 et 31 janvier 2023. Les 2 premières séances n'ont pas pu avoir lieu en raison des travaux dans le gymnase devant accueillir les classes. Les séances ont été très porteuses malgré leur nombre réduit. Les enfants ont été actifs et ont réalisé beaucoup de progrès, les plus timides ont osé se produire devant les autres élèves.

Piscine CE1et CE2 : Du 21 mars au 13 juin 2023. Le nombre de parents est très limité cette année : 4 parents ont passé l'agrément et pourront accompagner les enseignantes, qui les remercient.

Le 4 et le 6 avril 2023, le Sicoval interviendra dans l'école dans le cadre du projet sur le respect de l'environnement et le tri des déchets. Une animation adaptée au niveau des 3 classes sera menée, avec des contenus sensiblement différents, en fonction du niveau de classe.

Au mois d'octobre 2022, une représentante de l'association « les amis de Fambine », une île du Sénégal, est venue à l'école présenter le projet à l'aide d'un diaporama. Elle a adapté le contenu à l'âge des enfants et a expliqué en quoi le recyclage des stylos permettait d'aider ce pays en fournissant de l'argent pour acheter de l'équipement. Plusieurs familles ont commencé à ramener des stylos usagés et nous les en remercions.

### **Clermont-le-Fort :**

En lien avec l'activité d'EPS « arts du cirque », qui a été menée à l'école, les deux classes ont assisté au spectacle « Machefer » du cirque du Plaisir, à La Grainerie à Balma, le 12/12/2022.

En lien avec le projet sur l'éducation au développement durable et les sciences, une séance cinéma a été organisée à la MJC de Castanet, pour les deux classes, afin de visionner le film « Le chêne », réalisé par Laurent Charbonnier et Michel Seydoux, le mardi 31/01/2023.

Dans le cadre du Parcours Laïque et citoyen, le vendredi 17/02/2023, l'association UFCV Occitanie est intervenue auprès des élèves de CM1 afin de les sensibiliser aux dangers que peut représenter internet. L'intervention était financée par le Conseil départemental. Les élèves de CM1 ont ensuite présenté à leurs camarades de CE2 et CM2 une synthèse de ce qu'ils ont appris pendant l'intervention.

Dans le cadre du parcours citoyen, les deux classes ont également suivi une formation « apprendre à porter secours », organisée le Centre Français de Secourisme, le 9 et le 10/03/2023. Une attestation leur sera délivrée ultérieurement.

En lien avec la 12<sup>ème</sup> semaine des mathématiques qui se déroule du 6 au 15 mars 2023, les deux classes participeront, comme l'année dernière, au Festival « Les maths dans tous leurs états » le jeudi 23 mars 2023 à Castanet-Tolosan.

En lien avec la programmation d'histoire, une séance de cinéma sera organisée le mardi 28/03/2023 pour visionner le film de Charlie Chaplin « Les temps modernes ».

Le 18 et le 20 avril 2023, le Sicoval interviendra dans l'école dans le cadre du projet sur l'alimentation et l'équilibre alimentaire : les élèves participeront à différents ateliers, dont les thèmes seront le trajet des aliments, les saveurs et les senteurs. Nous disposerons également gratuitement d'une exposition sur la « cuisine pédagogique ».

Dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique, l'organisation d'une rencontre de la mairie de Clermont-Le-Fort est également prévue, afin de permettre aux élèves de comprendre le rôle du maire et de ses conseillers : nous réfléchissons, en concertation avec la mairie, à la participation des élèves à un conseil municipal fictif avec vote. La date a été fixée au lundi 17/04/2023.

L'équipe enseignante a également décidé d'organiser une classe découverte du 20 au 22 juin 2023 (3 jours/2 nuits), au Moulin des Sittelles à Burlats (81). 3 axes de travail ont été retenus dans le cadre du projet pédagogique : les langues vivantes étrangères, l'éducation musicale et les arts plastiques en lien avec la nature. Il a fallu rappeler aux élèves que la classe transplantée n'est pas une colonie, et qu'un projet pédagogique est mené.

Les deux écoles se retrouveront fin juin 2023, pour une rencontre sur la thématique de la lecture, de la littérature. Une randonnée serait réalisée par les deux écoles et un pique-nique serait pris ensemble.

Une rencontre-visite de l'école par les CE2 d'Aureville pourrait être organisée d'ici la fin de l'année scolaire.

Les enseignantes des 2 écoles, remercient les parents d'élèves qui se sont rendus disponibles pour accompagner les élèves, pendant les sorties ; ainsi que les mairies qui financent les transports en bus. Elles remercient aussi les parents qui participent à la coopérative scolaire, permettant ainsi la réalisation des projets.

### **7) Présentation du programme PHARE**

Le programme Phare a été généralisé depuis la rentrée 2022 à l'ensemble des écoles élémentaires et primaires. Il s'agit d'un plan de prévention du harcèlement à l'école. (<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcèlement-l-ecole-323435>). Toutes les écoles ont signé la charte « Phare » à la rentrée de septembre 2022.

### **8) Mise en service ENT Beneylu**

Depuis la rentrée de septembre 2022, les deux écoles du RPI bénéficient d'un Environnement Numérique de Travail avec la société Beneylu, qui a remporté le marché public pour un ENT 1<sup>er</sup> degré de région académique.

Une formation a été réalisée au mois de janvier 2023 auprès des enseignantes de l'école de Clermont, par une conseillère pédagogique de la circonscription. Les parents et les enfants ont ensuite reçu leurs identifiants et mots de passe pour pouvoir se connecter. Les premières utilisations pédagogiques ont été réalisées par les enseignantes de Clermont (mise à disposition de documents dans la médiathèque, publication d'articles dans le blog, etc.). L'ENT sera exploité également lors de la classe transplantée du mois de juin 2023, par l'utilisation de la messagerie, ainsi que la rédaction d'articles dans le blog de l'école.

La mairie de Clermont-Le-Fort a également un accès ENT mais qui n'a pas encore été activé.

## 9) Vote sur le temps scolaire :

Le résultat du vote réalisé lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école a été transmis aux services du DASEN pour décision. La mairie de Clermont-Le-Fort a reçu le 23/01/2023 un courrier émis par le DASEN, Mr Arnaud Leclerc, aux termes duquel il proposait d'arrêter les horaires de l'école, conformément aux dispositions votées lors du conseil. Le 25/01/2023, la mairesse Mme GIACHETTO a adressé un mail au service compétent, confirmant son avis favorable à la proposition faite par le DASEN. Il faudrait que les mairies nous transmettent une copie du courrier car nous devons l'afficher.

## 10) Travaux dans les classes

**Aureville :** Les enseignantes remercient la mairie pour les travaux effectués et la sollicitent pour réaliser les aménagements suivants :

- Modifier l'étagère sous le tableau dans la classe de GS ;
- Remuer la terre pour les futurs semis, dans le cadre du projet de l'école ;
- Demande faite à la mairie de récupérer le local sous l'école pour ranger le matériel (suite à la perte de l'autre local) ;
- Réparer les pavés autobloquants qui ont bougé devant la classe de Mme Panassac;
- Enlever une partie des barrières en bois qui ont été installées.

**Clermont-le-Fort :** Les enseignantes remercient la mairie pour les travaux effectués. A la demande des enseignantes, des panneaux en liège ont été posés dans la classe de CE2-CM1, pendant les vacances d'hiver, afin de faciliter la mise en place des affichages pédagogiques. Les jardinières doivent être retirées dans la cour en raison de leur état. Le jardin, qui était jusqu'alors utilisé par le locataire de l'appartement, est désormais mis à disposition de l'école : les enseignantes vont réfléchir, en partenariat avec la mairie, à la mise en œuvre d'un projet qui serait réalisé au cours de la prochaine année scolaire.

## 11) Mairie

**Clermont-Le-Fort :**

- Études surveillées : La mairie a décidé, en accord avec la directrice, de mettre en place des séances d'études surveillées les mardis et jeudis, de 16h15 à 17h00, pour des groupes de 10 à 15 élèves. Cela concernera les enfants scolarisés à Clermont-Le-Fort. Les parents des enfants domiciliés à Aureville devraient venir chercher leur enfant à 17h afin de ne pas surcharger la garderie : 15 élèves pas plus. Un sondage va être adressé aux parents dans la semaine du 13 au 17 mars 2023.
- Baptême de l'école du nom de Jocelyne Grivet : une cérémonie pour découvrir la plaque aura lieu le 30 juin 2023, à 18h00, en présence des élus, des parents et des enseignantes.
- Bilan sur mise en place permis à points : mis en place en janvier suite à de nombreux incidents, à l'initiative des agents. A ce jour, 6 familles (sur les 50) ont été reçues par la mairie, 1 seul enfant a perdu tous ses points. Il a été sanctionné en accord avec les parents et a été exclu de la cantine pendant une semaine. La sanction de l'exclusion a été adaptée au temps périscolaire concerné. Les parents délégués regrettent ne pas avoir été conviés aux discussions pour l'élaboration du permis à points. Tous les élèves fréquentant la garderie de Clermont-Le-Fort sont concernés.

**Aureville :** Suite à une demande d'extension de la salle de garderie actuelle par des parents, la mairie a réfléchi à la fermeture du préau de 50 m<sup>2</sup>. La proposition sera présentée en conseil municipal, qui doit la valider. Les travaux de réhabilitation du préau s'accompagneraient d'un changement de chauffage (mise en place d'une pompe à chaleur). Le recours à un architecte doit être prévu, un appel d'offre doit être lancé, des demandes de subventions doivent être réalisées. Les travaux pourraient être réalisés pendant les vacances scolaires d'été 2024.

Le coût du projet serait de 65000 euros HT de travaux + frais annexes 30000 euros HT, soit 120 000 euros TTC environ ; la commune devant participer à hauteur de la moitié du budget.

La superficie de la classe de Mme Suere (CE1-CE2) reste limitée : enlever les radiateurs pourrait être une solution pour optimiser l'espace et avoir un gain d'espace.

Le 15/04, organisation d'une journée multisports pour 4 communes (Aureville, Clermont-Le-Fort, Lacroix-Falgarde, Goyrans) : les enfants de Clermont-Le-Fort et Aureville participeraient le matin. Les mairies auront besoin de parents bénévoles pour encadrer les enfants.

## 12) Parents délégués

- *Pouvons-nous savoir si la classe de CE1 de cette année sera séparée en 2 groupes l'année prochaine ? Un groupe à Clermont et un groupe à Aureville ? => la réponse à la question a été faite dans le cadre du point n° 2 de l'ordre du jour.*
- *Est-ce que Madame SUERE a la possibilité de noter les devoirs et prévenir des évaluations sur Beneylu ? Cela nous rendrait service.*

- *Petite remarque pour la classe CE1 CE2 de Mme SUERE : les stylos de mon fils disparaissent dont un tout neuf qui a été retrouvé au retour de la récréation décomposé et une partie avait disparu ... Ces évènements ont lieu durant la récréation à priori.*

Mme Suere invite les parents à la contacter directement afin qu'elle réponde à leurs demandes.

- *Pourquoi les repas sont-ils annulés en cas de grève même pour les enfants qui ont leur maîtresse ?*  
En cas de grève du personnel du SICOVAL, il est plus simple d'annuler pour toutes les classes. Les parents remercient la commune d'assurer le service minimum.

- *Permis à point : la punition finale peut pénaliser les parents professionnellement de façon très importante : est-on sûr qu'il ne peut pas y avoir une sanction plus adaptée et plus pédagogique à destination des enfants ?*  
Merci

La réponse a été faite au point 11 du P.V.

- *Peut-on envisager une sensibilisation au harcèlement : Harceleur/harcelé par un organisme extérieur ou la gendarmerie ?*

La réponse faite dans le cadre du point 7 de l'ordre du jour. De plus, une rencontre par les directeurs de la gendarmerie doit avoir lieu le 13/04/2023, dans le cadre d'une formation organisée par l'équipe de la circonscription.

- *Nous voulions remercier les maîtresses pour l'organisation d'un voyage en juin pour les enfants de l'école de Clermont. Nous avons toutefois une question sur le lieu. En effet, les enfants de CE2 sont déjà allés au moulin des Sittelles l'année dernière avec l'école d'Aureville. N'y avait-il pas d'autre choix de lieu ?* Merci

Il y avait certainement d'autres lieux possibles, mais celui-ci correspondait parfaitement au projet pédagogique que nous souhaitions mener avec les enfants. De plus, le site est agréé par l'Education Nationale, il est connu des enseignantes de l'école pour avoir déjà été fréquenté pendant les années scolaires antérieures. Les intervenants proposent des activités de qualité.

- *Nous souhaiterions savoir si des aménagements sont prévus pour améliorer la cour de la garderie et l'isolation sonore de la cantine (école d'Aureville) ? En effet, notre fille se plaint du bruit à la cantine, et nous trouvons la cour de la garderie un peu austère.*

- ⇒ L'isolation sonore de la cantine n'est pas envisagée à ce jour car la mise en place des 2 services permet de réduire le nombre d'élèves présents dans la cantine. Un système a été mis en place par le personnel dans la cantine, avec la désignation d'un chef de table qui est responsable du niveau sonore de la table. S'agissant de la cour de la garderie, des aménagements peuvent être réalisés (marquage au sol par exemple), notamment dans le cadre du projet de travaux.

La séance est levée à 20h10

La présidente, directrice de l'école de Clermont-Le-Fort

Mme Brunel Domenech Fanny

Fanny Brunel Domenech



La secrétaire de séance

Mme Baggio Sylvie

